(2130)

Je voudrais traiter également de la première partie de la motion à l'étude où il est dit que nous avons tort de relier notre problème au problème mondial, et je cite:

... déplore l'inaction du gouvernement dans la lutte contre l'inflation en se cachant sous le fallacieux prétexte qu'il s'agit d'un problème international...

Je répète ce que je disais la semaine dernière: que nous le voulions ou non, le problème est universel, si le prix du pétrole a quadruplé, ce n'est pas seulement un problème canadien, mais international. Le prix du sucre, qui a augmenté à un tel point l'an dernier et diminue quelque peu maintenant, ne représente pas un problème canadien, mais international. Ce que coûte l'engrais chimique à l'agriculteur canadien n'est pas un problème canadien, mais un problème international. Le coût de la ficelle d'engerbage, produit de base importé que les agriculteurs utilisent en grande quantité pour ficeler des gerbes de foin, a triplé en peu de temps: ce n'est pas un problème canadien mais international.

Il faut comprendre qu'il y a eu pénurie de certaines denrées clés. Il y a eu aussi le désir, très légitime à mon sens, de la part de quelques pays défavorisés d'améliorer un peu leur mode de vie. Il nous est difficile de leur reprocher d'éprouver un tel sentiment qui se traduira à la fin du compte dans les coûts et les prix auxquels ils nous vendront leurs produits.

Je le répète, le problème est universel. Je peux citer d'autres exemples. Aux États-Unis, il a fallu 80 ans, de 1860 à 1940, pour que les prix de base doublent. De 1940 à 1975, ils ont quadruplé. Nous ne pouvons nous tourner les pouces et espèrer que les prix canadiens ne grimpent pas quand c'est ce qui se produit chez notre grand voisin du Sud.

Or, dans un certain domaine, nous sommes vulnérables. Nous sommes tous préoccupés par l'inflation qui sévit dans les coûts de notre propre main-d'œuvre. Ces coûts augmentent considérablement et nous sommes peut-être en tête de file dans ce domaine. Et cependant, il est très difficile de convaincre un travailleur de Windsor qu'il devrait gagner moins d'argent que son collègue de Détroit de l'autre côté de la rivière, pour un travail égal ou un balayeur de rues de Toronto ou de Montréal qu'il devrait à travail égal toucher un salaire moindre que son collègue d'une ville américaine de même importance.

Nous faisons face à des problèmes qui touchent l'ensemble de la population et les moyens à notre disposition. Nous devons nous attaquer à ces problèmes, mais ils ne sont pas faciles et il faudra recourir aux efforts concertés du gouvernement, du patronat et du salariat. Je prétends que nous devrons chercher à réaliser un consensus. Nous nous y efforçons, je crois, mais tant que nous n'y serons pas parvenus, ce problème nous hantera.

Pour ce qui est de l'inflation dans l'avenir, je voudrais souligner à nouveau que les mesures budgétaires prises par notre gouvernement en décembre se répercuteront dans l'économie au cours des prochains mois. Je voudrais également signaler que certains indices permettent déjà de croire que la phase inflationniste touche à sa fin. Nous sommes peut-être sur le point de triompher du problème.

L'inflation

Avant de trop nous réjouir de la situation, nous devons nous rendre compte que nous pourrions faire face à un problème encore plus grave ou tout aussi grave, mais comportant des difficultés différentes et je veux parler des problèmes qu'entraînerait une récession. Notre économie et celle des autres pays occidentaux ne croissent sûrement pas au rythme qui avait été prévu il y a environ un an. Il s'agit là d'un point important, car c'est sans doute l'une des dernières occasions que nous aurons à la Chambre de débattre le problème de l'inflation isolé de tout autre problème. A ce propos, j'aimerais citer une observation que le secrétaire américain au Trésor a formulée lundi matin dernier, alors qu'il comparaissait devant le comité du budget du Sénat des États-Unis. Il a dit ceci:

Ainsi, la structure des prix s'est manifestement affaissée. Les prix de détail augmentent maintenant beaucoup plus lentement qu'auparavant, et pour la première fois en huit ans, les prix de gros ont baissé trois mois de suite.

J'aimerais passer maintenant à la seconde partie de la motion dont la Chambre est saisie ce soir et qui blâme encore le gouvernement de ne pas adopter l'idée d'un escompte compensé sur tous les produits alimentaires faits au Canada.

[Français]

Madame le président, depuis que je siège à la Chambre, j'ai toujours eu beaucoup de respect pour les idées qui viennent de ce côté de la Chambre des communes, et je trouve qu'elles méritent souvent beaucoup de considération.

[Traduction]

Je tiens ces propos parce que je ne suis pas prêt à dire que cette partie de la motion laisse à désirer. Je prétends tout simplement qu'elle comporte certains dangers auxquels on ne s'est pas arrêté. D'abord, chaque fois que nous votons des crédits au gouvernement pour soutenir les prix dans un secteur donné de la société, c'est un autre secteur qui doit en assumer les frais. C'est donc dire que nous devons étudier soigneusement les soutiens que nous accordons de temps à autre. A mon avis, nous devons les étudier en profondeur, et en faire une analyse extrêmement soignée

Dans ce cas-ci, nous nous engageons peut-être dans une entreprise dont nous ne sommes vraiment pas capables de mesurer le coût éventuel, les répercussions possibles, les problèmes administratifs et ainsi de suite. C'est pourquoi, à mon avis, cette suggestion exigerait une réflexion, une évaluation des plus circonspectes, d'autant plus qu'à l'heure actuelle, on met en garde contre le danger d'aggraver l'inflation, ce que ne manqueraient pas de faire des dépenses gouvernementales énormes, comme celles-ci.

Je pense que la protection du consommateur revêt maintenant une très grande importance. C'est une motion que je suis prêt à appuyer. D'après moi, il faut étudier soigneusement la manière dont nous protégeons le consommateur et le genre de protection que nous lui accordons, non seulement pour la personne qui paye la note, mais pour celle qui en bénéficie apparemment.

Si nous voulons consacrer de nouvelles sommes d'argent puisées à même les fonds publics à des programmes destinés à garantir un prix raisonnable pour les produits alimentaires—peu importe ce que l'on entend par là—nous devons bien réfléchir à quoi nous nous engageons, madame l'Orateur.